



Commune
de
Loreux



Bulletin Municipal
Janvier 2023

Chères Loreusoises, chers Loreusois,

C'est à nouveau avec plaisir que je m'adresse à vous pour cette nouvelle année.

L'année 2022 a été très riche en événements : au niveau local, le réchauffement climatique nous touche tous avec la sécheresse persistante et la chaleur excessive ; au niveau national, les élections présidentielles et législatives avec la nouvelle répartition de l'assemblée ; au niveau mondial avec la poursuite de la pandémie du covid et la guerre de retour sur notre continent. Ces événements nous font prendre conscience de nos faiblesses et notre vulnérabilité : dépendance vis-à-vis des molécules pharmaceutiques de base, des composants électroniques et des énergies fossiles qui viennent d'autres régions et continents.

Nous ne pouvons pas encore mesurer toutes les conséquences, mais, assurément, nous serons tous touchés par l'augmentation des prix des ressources naturelles.

Malgré ces événements, en ce qui nous concerne, en 2022 nous avons poursuivi nos actions :

- La Maison des Associations, que nous avons inaugurée récemment, est construite pour vous tous, pour créer un lieu de rencontre au cœur du village (salle de réunion, de rencontre, marché dominical, café associatif, etc.).
- Le sentier pédagogique « La balade de Saint Lorian », jalonné de panneaux d'informations sur la faune et la flore présentes sur notre territoire, existe depuis Septembre.
- Les éléments du parcours de santé aux abords de l'étang communal ont été remplacés.
- La rénovation des tableaux et des retables de l'église est finalisée. Cela grâce à votre participation financière.
- Le renouvellement partiel des illuminations de fin d'année.

Pour information :

- La fibre optique est en cours de déploiement.
- Un ordinateur est installé à la mairie pour entrer en contact par visioconférence avec les services des finances publiques ou d'autres services de l'état.
- 11 enfants de Loreux ont fait leur rentrée scolaire dans le RPI Loreux-Marcilly-Millançay-Villeherviers. De la maternelle au CE2, à Marcilly en Gault, puis à Villeherviers pour le CM1 et CM2.

En 2023, nous prévoyons (sous réserve que les aides demandées soient accordées) :

- Les aménagements pour la sécurisation des entrées d'agglomération, route de Romorantin et route de Millançay.
- La rénovation du rez-de-chaussée de la mairie.
- Le changement du mode de chauffage de la salle des fêtes.
- La mise en place d'un système de vidéosurveillance.
- L'étude de l'aménagement de l'ancien tracé de la route de romorantin.

Je remercie les membres du conseil municipal pour leur implication et leur soutien dans la réalisation des projets, le personnel communal (Odette et Frédéric) sans qui rien ne serait possible.

Je remercie les associations « Loreux Nouveau » et « Chœur et Partage » qui contribuent largement à la vie et l'animation de notre village. Merci à tous leurs membres et bénévoles.

Venez participer aux manifestations qu'elles organisent pour les encourager.

Je vous souhaite à tous et à toutes une bonne année 2023, prenez soin de vous et de votre entourage.

Le Maire, Joël Hérisset

04 LA VIE MUNICIPALE

- P04 EN ROUTE VERS LE NUMÉRIQUE
- P04 FIBRE ET BORNE WIFI
- P05 OPÉRATION UN ENFANT - UN ARBRE
- P05 BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS
- P06 ACHATS ET AMÉNAGEMENTS
- P07 LES FINANCES
- P10 INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS
- P11 LE SENTIER PÉDAGOGIQUE
- P12 LE PARCOURS DE SANTÉ
- P12 LES PROJETS POUR 2023
- P13 REMISE EN PLACE DES TABLEAUX DE L'ÉGLISE

14 LA VIE SCOLAIRE

- P14 LE SIVOS

16 LA VIE ASSOCIATIVE

- P16 LA CHORALE "CHŒUR ET PARTAGE"
- P18 LO.REUXNOUVE@U

P19 RECENSEMENT 2023

20 LA VIE SOCIALE

- P20 DES LOREUSOISES ET LOREUSOIS HORS DU COMMUN
- P21 LES AIDES POUR TOUS

23 LES INFOS PRATIQUES

- P22 LES NOUVELLES DU PAYS VALLÉE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS
- P23 LES TARIFS 2023
- P23 NOTRE ASSISTANTE MATERNELLE & NOS ARTISANS
- P24 L'ÉTAT CIVIL
- P24 AGRIRC - ARRCO

MÉDAILLES D'HONNEUR 2022 ET 2023

A l'occasion de la cérémonie du 8 mai 2022, deux élus, M. Joël BRETON et M. Jean-Luc GILLET ont été tous deux décorés d'une médaille d'argent en récompense de leur dévouement au service de la collectivité.



Le samedi 14 janvier 2023, lors des vœux du Maire, M. HERISSET a remis la médaille d'argent pour ses 20 ans de travail à l'agent communal, M. Frédéric GAULLIER, et M. Joël BRETON a été décoré de la médaille de vermeil pour ses 30 ans de service en tant qu' élu de la commune.



Horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie

Lundi :
9h00-12h00
13h00 - 18h00

Mardi :
9h00 - 12h00

Judi :
9h00 - 12h00
13h00 - 18h00

Vendredi :
9h00 - 12h00
13h00-17h00



EN ROUTE VERS LE NUMÉRIQUE

L'accès aux services publics est de plus en plus dématérialisé. Les démarches administratives (retraites, impôts, assurances, etc.) sont de moins en moins effectuées par courrier mais par internet. C'est dans ce cadre, que de fin Février à mi-mai 2022, au cours de 10 séances de 2 heures, dix-sept séniors de la commune, volontaires et motivés ont suivi une initiation aux outils informatiques.

Cette formation intitulée « En route vers le numérique » avait pour objectifs :

- De découvrir et utiliser les équipements (tablette, ordinateur, smartphone)
- De connaître les outils d'échange (messagerie, réseaux sociaux)
- D'effectuer des recherches sur internet
- De réaliser certaines démarches administratives
- De consulter les sites institutionnels (CNAV, CPAM, MSA, etc)

De l'avis des participants, ces ateliers ont été très bénéfiques aussi bien pour les débutants que pour les plus aguerris.

Même si la continuité de cette formation a été proposée, le faible nombre de volontaires ne permettra pas de poursuivre.

FIBRE ET BORNE WIFI

Le déploiement de la fibre sur le territoire de la commune est en cours de réalisation et vous serez bientôt raccordables. Ce déploiement est réalisé par le syndicat « Val de Loire Fibre » qui regroupe les départements du Loir et Cher et de l'Indre et Loire. Des informations vous seront communiquées prochainement et vous pouvez également consulter le site : www.valdeloirefibre.fr pour suivre l'avancement.

Le syndicat « Val de Loire Fibre » propose aussi l'installation d'une borne WIFI par commune. Une borne sera donc installée sur la mairie pour couvrir la salle des animations et la maison des associations.

OPÉRATION UN ENFANT- UN ARBRE

Cette opération a été renouvelée pour la deuxième année consécutive, ce dimanche 4 décembre pour la joie de deux petites filles de Loreux, âgées de 3 ans. Les prénoms de Lily et Lucia sont désormais gravés sur une plaque de bois et fixés pour chacune à un arbre tout juste planté pour marquer symboliquement leur appartenance.

Aussi, le Maire, Joël Hérisset leur a fait la lecture d'un petit poème intitulé «mon bel arbre» de Pierre Chêne pour illustrer la beauté d'un arbre qui change à chaque saison et le bienfait et l'émotion qu'il procure en le voyant grandir.



VIE MUNICIPALE

bienvenue



Cette année, cinq nouvelles familles se sont installées à Loreux mais plusieurs ont dû décliner l'invitation de la municipalité pour des raisons de santé.

Néanmoins, cette cérémonie d'accueil a permis de faire la connaissance d'une famille ukrainienne, nouvellement installée à Villechaize depuis le mois de septembre et arrivée en France depuis le mois de mars.

Leurs filles sont scolarisées, Yelisaveta âgée de 12ans est en 5ème au collège de Romorantin et ne devrait pas tarder à parler couramment le français car elle pratique déjà trois langues (ukrainienne, russe et anglais) et sa soeur Yeva, 10 ans est en CM2 à Villeherviers. Quant au petit frère Yelisey, il sera scolarisé en maternelle en septembre 2023 pour ses 3 ans.

ACHATS ET AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS EN 2022

En 2022, nous avons réalisé les achats suivants :

- Pour l'aménagement de la mairie, un meuble de classement a été remplacé,
- Pour l'entretien des locaux et des abords, un aspirateur et une tondeuse,
- Deux bornes de propreté canine avec distributeur de sac ramasse crottes ont été installées, un près de l'église et l'autre à l'étang communal,
- Pour l'aménagement de la maison des associations, des tables et chaises,
- Pour les fêtes de fin d'année, le renouvellement progressif des décorations :
 - > 10 décors sur candélabre
 - > Des guirlandes sur la façade de la mairie et de la maison des associations
 - > Des guirlandes dans les arbres devant la mairie



Le Conseil Municipal a voté le budget dans sa séance du 24 mars 2022.

Ainsi les crédits ont été ouverts en dépenses et les recettes pour permettre la gestion courante de l'année 2022 et les projets d'investissement.

En effet, le budget est réparti en deux sections, en fonctionnement pour la gestion quotidienne et en investissement pour réaliser les projets de construction par exemple.

Les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées avec rigueur, ce qui permet de dégager un excédent pour venir alimenter la section d'investissement (virement d'un montant de 320 000 €). Les projets d'investissement inscrits dans le programme de l'équipe municipale peuvent être réalisés sans avoir recours à un nouvel emprunt.

Malgré une baisse constante de ses recettes de fonctionnement notamment les dotations de l'état, le Conseil municipal ne souhaite pas augmenter les taux des impôts locaux.

D'après les chiffres de l'INSEE, la population de Loreux est en baisse ce qui implique une diminution du montant des dotations de l'Etat.

Pour rappel, en 2017, la population totale retenue pour la commune de Loreux était de 233 habitants, de 207 habitants en 2021 et 204 en 2022.

Le Budget principal 2022 s'élève à 1 156 083 €, qui se compose de 582 744 € en fonctionnement et de 573 339 € d'investissement.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les grands axes des dépenses d'investissement pour l'année 2022 sont :

- Le remboursement des emprunts
- La sécurisation des entrées d'agglomération
- La rénovation de l'éclairage public
- La création d'un sentier pédagogique et éco-touristique
- La construction d'une salle multi activités
- La restauration des tableaux de l'église
- Les illuminations de Noël

Le budget primitif prévoit aussi des dépenses éventuelles pour l'acquisition d'un véhicule ou de matériel technique ou encore pour des réaménagements d'immobilier.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes réelles prévues pour l'année 2022 sont les subventions pour les opérations suivantes :

- L'éclairage public
- Le sentier pédagogique
- La salle multi activités
- Les tableaux de l'église

CI APRÈS, UN GRAPHIQUE EXPLICATIF >>

LE BUDGET PRINCIPAL 2022 DE LA COMMUNE S'ÉLÈVE À 1 156 083 €. IL SE COMPOSE DE 582 744 € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DE 573 339 € D'INVESTISSEMENT.

>> DÉPENSES <<

FONCTIONNEMENT

262 744 €

+

VIREMENT EN INVESTISSEMENT

320 000 € DONT

Frais du personnel :

19% du budget global : 110 744 €

Charge de gestion :

12% du budget global : 72 500 €

Subventions alouées aux associations :

5 500 €

Autres charges courantes :

45 500 €

INVESTISSEMENT

573 339 € DONT

Dépenses d'équipement :

42 % du budget global : 240 025 €

De remboursement d'emprunt :

3 % du budget global : 18 000 €

De chantiers :

en cours ou nouveaux,
45 % du budget global : 260 000 €

Autres dépenses :

5 000 €



BUD
DE LA CO

1 560

>> RECETTES <<

FONCTIONNEMENT

Report de résultat 2021 :
396 270 €

Impôts locaux : 124 000 €

Dotations de l'État : 46 674 €

Autres ressources : 7 000 €
(revenus des immeubles, recettes financières,
produits de services...)

INVESTISSEMENT

Virement de la section
de fonctionnement :
320 000 €

FCTVA : 3 085 €

Subventions : 199 900 €

Subventions
d'équipement :

199 900 €



GET
COMMUNE

083 €

VIE MUNICIPALE

TAUX D'IMPOSITION

	2021	2022
Taxe foncière bâti	45,60 %	45,60 %
Taxe foncière non bâti	65,19 %	65,19 %

INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS



La Maison des Associations ouvre ses portes.

C'est sous un soleil radieux que la Maison des Associations, ainsi dénommée, a été inaugurée le samedi 12 novembre, honorée de la présence du Député, M. Roger Chudeau, du Conseiller Départemental, M. Bruno HARNOIS et du Président de la Communauté de Communes du romorantinais et du monestois, M. Jeanny Lorgeoux, qui se sont joints volontiers à M. Joël Hérisset, Maire de Loreux pour couper ensemble le ruban officialisant ainsi l'ouverture de la salle.



Au nom du Conseil municipal, le maire les a vivement remerciés pour leur soutien financier puisque le montant total des subventions représente la moitié de la dépense engagée pour les travaux de construction.

Il a également remercié M. Mathieu Albertini, l'architecte qui a conçu le projet ainsi que toutes les personnes et entreprises qui ont mené à bien l'édifice de ce bâtiment qui correspond parfaitement aux attentes de la population, avide de se retrouver dans un espace convivial et lumineux, propice à devenir un lieu de rassemblement collectif et de détente individuelle.

Parmi les activités déjà mises en place, tous les dimanches de 10h à 12h, cette salle fait place à un bar associatif, titulaire d'une licence IV, qui se veut ouvert à toutes et à tous.

Alors n'hésitez pas à vous donner rendez-vous lors du marché dominical pour partager un petit moment de convivialité autour d'une boisson que Josette vous aura servie avec grand plaisir !

LE SENTIER PÉDAGOGIQUE

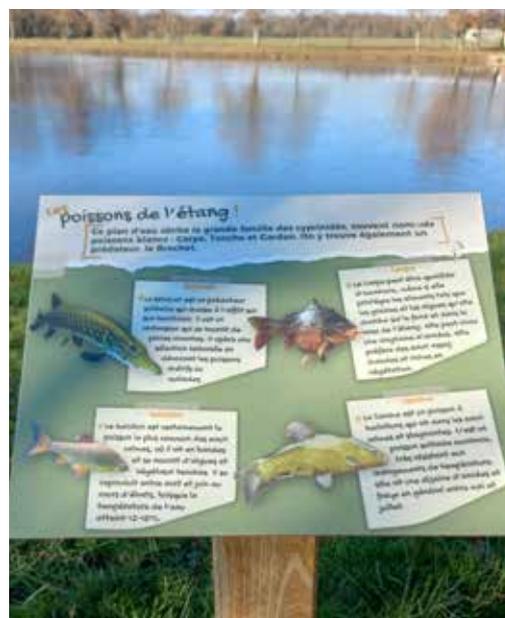
La balade de Saint Lorian

En Septembre 2022, le sentier touristique, dénommé « La Balade de Saint Lorian » a été mis en place. Le début de la balade est situé au parking de l'étang communal où est implanté le panneau d'ensemble de la promenade. D'une longueur de 5,8 kilomètres, il vous est proposé tout au long du circuit de découvrir, à l'aide de panneaux explicatifs, la faune et la flore de notre village ainsi que la fontaine et l'église Saint Lorian.



Ce projet a été mené à bien grâce au concours de l'Association Sologne Nature Environnement pour la conception et la réalisation et avec le soutien financier du Département et de la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois.

Nous vous souhaitons une bonne promenade.



VIE MUNICIPALE

LE PARCOURS DE SANTÉ



L'installation, à l'étang communal, de cinq équipements sportifs, a eu lieu en début d'année 2022 pour le plaisir des simples promeneurs et celui des plus sportifs.

Nous savons tous que la pratique d'une activité physique, régulière et durable améliore notre état de santé physique mais aussi morale.



Elle est fortement recommandée pour réduire au maximum les risques d'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires ou encore le cancer.

Pour ceux qui souhaitent faire une activité en douceur, un banc est équipé d'un pédalier, efficace pour se muscler les jambes tout en profitant du paysage !

Alors n'hésitez pas, tout est à votre disposition près de l'étang communal !

LES PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ 2023 - 2024

Comme vous l'avez constaté, les travaux d'aménagements pour la sécurisation des entrées d'agglomération, route de Romorantin et de Millançay, n'ont pas été réalisés en 2022 comme prévu.

En effet, pour faire ralentir les véhicules, le projet initial prévoyait la réalisation de chicanes. Cela consiste à dévier la chaussée sur l'accotement. Or, les réseaux enterrés existants, et notamment les lignes à haute tension, suppose un renforcement conséquent des bas-côtés pour supporter la circulation. Ces travaux ne sont pas compatibles avec le budget accordé à cette opération.

C'est pourquoi, pour arriver à l'objectif de faire ralentir les véhicules d'une part, de rester sur l'emprise actuelle de la chaussée d'autre part, afin de respecter le budget, la solution retenue est la création de plateaux de ralentissement. Cela entraîne de nouvelles études, de

nouvelles consultations et donc un glissement de la réalisation qui devrait intervenir au printemps 2023.

Le deuxième projet est la rénovation du rez de chaussée de la mairie avec les objectifs suivants :

- Agrandir la pièce principale en abattant une cloison et en revenant à la configuration initiale de la mairie. Cette pièce sert de salle de réunions du conseil municipal, de salle des mariages et de bureau de vote.
- Créer une salle de repos pour la pose repas de la secrétaire.
- Créer un bureau pour le maire et les adjoints.

Tout cela accompagné de la mise aux normes de l'électricité et de l'isolation.

LES PROJETS DE LA MUNICIPALITÉ 2023 - 2024 - SUITE

Le troisième projet est le changement de mode de chauffage de la salle des fêtes.

Cela consiste à remplacer le chauffage actuel au fioul domestique par une pompe à chaleur réversible.

Le quatrième projet est la mise en place d'un système de vidéosurveillance destinée à :

- Dissuader par sa présence les actes malveillants et donc augmenter le sentiment de sécurité,
- Permettre une action plus efficace des services de gendarmerie en facilitant l'identification des auteurs et des preuves.

Enfin, avec l'aide du CAUE 41 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), l'étude de l'aménagement de l'ancien tracé de la route de Romorantin qui vient d'être cédé à la commune par le Département. Cela avec l'intention de réaliser un aménagement en 2024.

Tous ces projets sont conditionnés à l'obtention des aides demandées à l'État, la Région, le Département, et la Communauté de Communes du Romorantinais et du Monestois.

L'entretien des bâtiments existants et de la voirie n'est bien sûr pas oublié et réalisé tout au long de l'année.

REMISE EN PLACE DES TABLEAUX DE L'ÉGLISE

L'église de Loreux, sous la bonne surveillance de Jacqueline Brillant.

Lundi 23 mai, trois tableaux du 17ème siècle ont été décrochés des murs de l'église Saint-Lorian pour être confiés pour rénovation à Sonia Ropion, restauratrice d'œuvres d'art, avec la présence du maire, Joël Hérisset et de Jacqueline Brillant qui ne voulait pas manquer ce grand événement. Un appel aux dons avait été lancé quelques temps auparavant par le biais de la Fondation du patrimoine ; aussi un grand merci à tous les donateurs pour leur générosité.

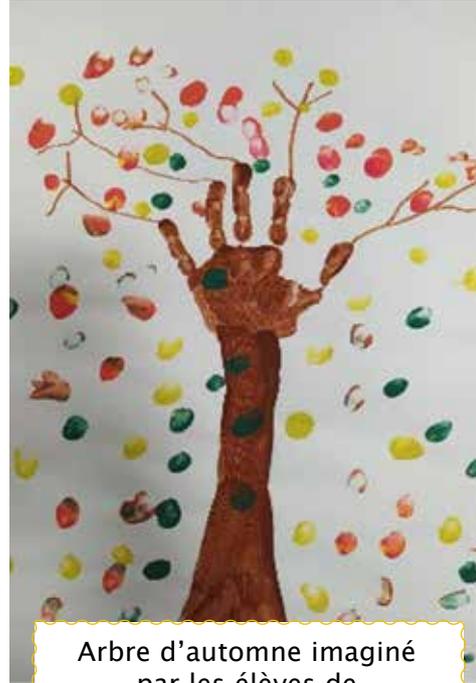


C'est toujours avec bienveillance que Jacqueline veille au patrimoine de notre charmante petite église, parfaitement entretenue et agrémentée d'une jolie crèche en période de Noël. Tous les jours, depuis 37 ans et par tous les temps, elle prend soin d'aller ouvrir et fermer l'église, à des heures régulières pour que ce lieu soit le plus possible ouvert au public mais aussi pour son entretien quotidien. Un dévouement et une fidélité pour sa paroisse qui n'appartiennent qu'à elle et à ses convictions religieuses mais une chose est sûre, avec Jacqueline, l'église de Loreux est entre de bonnes mains !





Travail sur les couleurs chaudes et froides dans la classe de M^{me} Costa



Arbre d'automne imaginé par les élèves de M^{lle} Prévault et M^{lle} Jarousse.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITÉ DES ENFANTS FRÉQUENTANT UNE ÉCOLE PRIVÉE.

Au mois de mai 2021, le directeur diocésain a envoyé un courrier au SIVOS afin de lui demander une participation financière pour des enfants habitant sur une commune du R.P.I. et scolarisés dans une école privée. Suite à notre refus, il s'est rapproché de la Préfecture. Après différents échanges écrits et oraux avec les services préfectoraux, le Préfet a rédigé un arrêté en date du 12 avril 2022 nous imposant de verser une participation de 2 741,52 euros à l'organisme de gestion de l'enseignement catholique pour la scolarité du deuxième enfant des fratries (cas dérogatoire figurant dans le Code de L'Éducation).

Notre incompréhension fut importante, alors que nous avons les capacités d'accueil dans les écoles du R.P.I., des charges financières fixes quelque soit le nombre d'enfants scolarisés, des équipes enseignantes compétentes qui s'investissent pleinement pour la réussite des élèves, et le besoin de maintenir les effectifs du R.P.I.

Pour préserver les classes dans les établissements scolaires du R.P.I., ce qui est essentiel pour la vitalité de nos villages ruraux, et pour éviter des frais complémentaires pour les collectivités, chaque parent comprendra l'intérêt de scolariser son enfant dans une école publique sur notre territoire.

Philippe Jacquet,
Président du SIVOS.



« La Joconde » revisitée par les élèves de M^{me} Laurent.

LA CHORALE "CHŒUR ET PARTAGE"

La chorale "Choeur et Partage " de Loreux a fait sa rentrée le 05 septembre 2022, en commençant par son Assemblée Générale, entourée de nombreux participants : Madame Claudette Morin, adjointe au maire de Villeherviers, Messieurs Nicolas Deguine, maire de Vernou en sologne, Pascal Picard, maire de Mur de Sologne, Philippe Aghulon, maire de Millançay, Joël Hérisset, maire de Loreux.

De nombreux anciens et nouveaux choristes étaient présents ainsi que notre nouveau et talentueux chef de chœur Michel Renault.



Choeur et Partage existe depuis septembre 2021; nous répétons **tous les lundis de 19h15 à 20h45**, à la salle des fêtes de Loreux. Les choristes font preuve d'assiduité, de bonne humeur et d'entente.

Michel nous fait chanter en quatre pupitres : Soprano, Alto, Basse, Ténor. Nous sommes actuellement un peu plus de 60 choristes. Les répétitions depuis septembre ont été consacrées à la préparation de nos concerts de fin d'année.

Au cours de l'année 2022, La chorale a participé à :

- **5 commémorations** dont 3 à Selles St Denis et 2 à Loreux.
- **8 concerts :**

Le samedi 26 mars



Notre premier concert à l'église de Loreux, sous la direction d'Ivana Sofia Ivanovic, en première partie, suivi par la chorale d'Ivana de Blois. Les choristes ont réussi leur baptême du feu et ont pris confiance grâce à un public nombreux et enthousiaste.



Le samedi 3 juin



Concert à l'église de Villeherviers, la chorale a été accueillie par Madame Claudette Morin, adjointe. Suite à la démission d'Ivana, Michel Renault a pris la direction avec brio. Les choristes ont réussi très rapidement à s'adapter au changement, du fait de la gentillesse et du professionnalisme de notre nouveau chef.

Les sonneurs de nombreuses formations nous ont rejoints. Nous avons pu donner une prestation de qualité pour un public venu à l'église.



Le samedi 17 juin



Concert à l'église de Millançay au profit de la population ukrainienne. Les sonneurs et Denise Renault, soliste, ont participé à cette manifestation avec la chorale de Loreux et récolté 1250 €, dons intégralement reversés à la Croix Rouge. Le public ravi a été particulièrement généreux.

Le samedi 10 décembre



Concert de Noël à l'église de Loreux. Un public toujours aussi nombreux et enthousiaste nous a rechauffé le cœur.

Le dimanche 11 décembre



Animation au marché de Noël à Millançay, organisé par l'Amicale des écoles du RPI.

Le mercredi 14 décembre



Animation à la maison de retraite de Villeherviers. Ce grand moment de partage et d'émotions a rejoui nos aînés mais aussi les choristes.

Le vendredi 16 décembre



Animation au centre commercial Leclerc " les Portes de Sologne". La chorale a reçu un très bon accueil tant des clients que de l'équipe dirigeante.

Le samedi 17 décembre



Concert de Noël à l'église Vernou en Sologne. Choeur et Partage, invité par la municipalité, a clôturé ainsi l'année 2022.

Nous tenons à remercier le Conseil Départemental, qui nous a attribué une subvention à hauteur de 50 %, pour l'achat d'un piano. Cette acquisition permet à notre chef de choeur de nous accompagner pour nous faire évoluer dans d'excellentes conditions.

Lors de chaque manifestation, la chorale Choeur et Partage a reçu un accueil chaleureux et enthousiaste du public et des organisateurs. Ces moments de partages, plaisirs et émotions nous confortent dans notre volonté de poursuivre notre chemin en chantant et nous sommes heureux d'avoir créer un environnement musical, créatif et convivial.

Venez nous rejoindre si vous voulez faire partie d'un groupe enflammé et sympathique.

Prochaines manifestations :

- > **Le dimanche 26 février :**
Salle des fêtes de Loreux, "Chant de l'heure", après-midi dansant animé par Michel et Denise Renault, avec dégustation de crêpes.
- > **Le vendredi 17 mars :**
Concert pour L'Association Rétina à la Pyramide de Romorantin.
- > **le vendredi 31 mars :**
Concert à Lassay sur Croisne à 18h30 en son église.
- > **Le samedi 24 juin :**
fête de la musique à Selles Saint Denis.

Membres du Bureau :

- Nadia ROSSETTO, Présidente
- Céline DUCREUX, Vice-présidente
- Josette TALLARD, Trésorière
- Odette LEVENT, Trésorière adjointe
- Jocelyne HERISSET, Secrétaire
- Marilyne RAGOT, Secrétaire adjointe
- Joël BRETON, Membre actif
- Delphine CHERY, Membre actif
- Vincent VAISSIERE, Membre actif

Contact :

Nadia Rossetto :
Tél : 06.16.49.60.87
Mail :
chouretpartage41@gmail.com

ENFIN L'ASSOCIATION A REPRIS VIE.

Une bonne rentrée pour ces manifestations à savoir.

- > **2^{eme} dimanche de mai** : Marché
- > **1^{er} dimanche de septembre** :
Vide grenier
- > **13 novembre** : Arts Créatifs.
- > **19 novembre** : Théâtre
- > **10 décembre** : Noël des enfants

Ces manifestations ont été bien fréquentées si ce n'est le repas des voisins. Pourtant nous l'avions organisé au bord de l'étang. Pour ma part, ce moment fut très agréable, sachant que nous avons dressé le chapiteau, et qu' à cet endroit il y a un espace de jeux pour les enfants et le boulodrome pour tous.

Pour toute suggestion ou nouvelle inscription à notre association (10€ par personne pour l'année), vous disposez de la boîte à lettre de la Mairie.

Je remercie l'ensemble du conseil municipal pour l' aide apportée ainsi que celle d' Odette et Frédéric . L'ensemble de l'association se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année. Puisse-t-elle vous apporter toutes satisfactions, après ces deux années difficiles.

Je vous embrasse, La présidente,
Josette Tallard.





Cette année, la commune de **LOREUX** réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés **à partir du 19 janvier 2023.**

RECENSEMENT 2023

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. **Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.**

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2023 ?

Contactez la commune : par téléphone au 02.54.76.14.56
ou par mail : mairie.loreux@orange.fr

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir **combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Au niveau de la commune de Loreux, le recensement permet de savoir si la population est vieillissante, ce qui permet d'adapter le budget communal en fonction des besoins des habitants suivant leur âge.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite,

structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Votre agent recenseur.



Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site

le-recensement-et-moi.fr

DES LOREUSOISES ET LOREUSOIS HORS DU COMMUN

Ils se sont faits remarquer par leur talent, leur dévouement, leur mérite ou encore leur générosité, leur point commun : ils vivent tous à Loreux !

Pierre et Chantal LECHKINE

Une distinction de la ville de Romorantin-Lanthenay a été décernée à Pierre et Chantal Lechkine le dimanche 6 mars. Pierre Lechkine et son épouse Chantal ont reçu la médaille de la ville pour les féliciter d'avoir su honorer l'armurerie familiale du grand-père Lechkine que Pierre avait pris en main en 1958 alors qu'il n'avait que 22 ans. Malgré l'absence d'un père (décédé avant sa naissance d'une infection foudroyante), Pierre sort major de l'école d'armurerie de Saint-Étienne (Loire). Durant sa carrière d'armurier, il formera un Meilleur Ouvrier de France, ce qui lui vaudra de se rendre au Palais de l'Élysée devant Jacques Chirac en personne.

Toujours fortement impliqué avec conviction et générosité dans les actions menées par le Rotary Club, ce dimanche 4 octobre, lors de la marche baptisée « Salamandre Rose » dans la ville de Romorantin, Pierre n'a pas hésité à se poster, avec son petit chien nommé « Like to bee », toute la matinée à une intersection, pour contribuer à cette action qui a permis de verser plus de 6 000 € à la ligue contre le cancer du sein.

A Loreux, s'il est connu en tant qu'ancien combattant de la guerre d'Algérie et pour avoir fait partie de l'ancien conseil municipal, aujourd'hui on aime l'entendre chanter à la chorale « Chœur et Partage » avec sa voix remarquable, intense et généreuse, à l'image du personnage !



Cérémonie du 5 décembre – Hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Deux frères, deux talents prometteurs pour l'avenir agricole

Du haut de leurs 17 ans, des frères jumeaux loreusois ont participé au concours national de labour qui s'est déroulé du 9 au 11 septembre à Outarville dans le Loiret.

Sans se faire de l'ombre, Louis Gaullier (à gauche sur la photo) avait choisi comme discipline le labour à plat, alors que son frère Paul s'était lancé pour le labour en planche.

Sur les trois niveaux de compétitions de chaque discipline (cantonal, départemental et régional), ils se sont tous les deux brillamment qualifiés en gravissant à chaque fois les deux plus hautes marches du podium alors qu'ils ont dû s'incliner au national par manque d'expérience et face à des concurrents plus qualifiés.



Mais ce n'est que partie remise, puisqu'ils se sont promis d'accéder au sommet de la compétition tout en sachant qu'ils pourront, pour sûr, compter sur le soutien avisé et protecteur de leurs parents agriculteurs, tous deux très fiers des résultats de leurs jeunes agriculteurs en herbe et rassurés à l'idée que l'avenir de leur ferme est assuré, tout ou moins pour le labour... !



Remise de récompenses par le Maire lors de la cérémonie des vœux du 14 janvier 2023

LES AIDES POUR TOUS

En l'absence d'un centre communal d'actions sociales (CCAS), le Conseil municipal de Loreux, par délibération du 25 février 2021, a souhaité ouvrir une ligne budgétaire pour venir en aide financièrement dans différents modules bien précis pour lesquels les autres organismes comme la CAF n'interviennent pas.

Ainsi, une liste a été établie comprenant, pour chaque module pouvant entrer dans le champ d'intervention de l'aide communale, un montant fixé et valable à raison d'une seule fois par an et par foyer.

- Permis de conduire Aide de 240 €
- Brevet de sécurité routière (BSR) Aide de 30 €
- BAFA Aide de 75 €
- Inscription à une activité extra-scolaire Aide de 30 €
- Stage ou formation éloignée Aide de 150 €
- Installation téléassistance Aide de 20 €
- Cotisation repas à domicile Aide de 35 €
- Equipement informatique Aide de 75 €
- Rééquipement d'urgence (incendie, catastrophe naturelle) .. Aide de 750 €
- Formation aux premiers secours (PSC1) Aide de 10 €

Si vous êtes concernés par un ou plusieurs modules, n'hésitez pas à appeler en mairie au 02.54.76.14.56

CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA TELEASSISTANCE

La commune de Loreux a conclu une convention de partenariat avec deux structures : « **Présence verte** » et « **Dom@dom41** ».

Toutes deux proposent des services de téléassistance pour les personnes en perte d'autonomie ou de handicap.

La commune prend en charge 25 € pour la mise en service du matériel de téléassistance.



Dom@dom
téléassistance

ma téléassistance de proximité
24h/24 et 7j/7

UNE QUALITÉ DE SERVICE OPTIMALE
UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE ET PERSONNALISÉE

Abonnement « tout compris » :

- sans engagement ni frais de dossier
- éligible crédit d'impôt de 50%
- installation sous 48h (24h en cas d'urgence)
- appels réguliers de soutien et de convivialité
- dépannage dans les 24h, 7j/7...

02 54 42 54 24
6 rue Louis Bodin - 41000 Blois
contact@domadomteleassistance.fr
www.domadomteleassistance.fr



FONDATION
PARTAGE
& VIE

Reconnue d'utilité publique
Dom@dom téléassistance
est un service de la
Fondation Partage et Vie.



Solutions de téléassistance
N°1 en France



présence verte
savoir d'être actifs

A vos côtés où que vous soyez

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose une offre adaptée à vos besoins.

Activ'Zem pour vous sécuriser à domicile et Activ'Mobil pour sécuriser vos déplacements.

Conserver vos habitudes et votre environnement de vie est un souhait légitime. C'est possible avec notre offre Activ'Zem. Un équipement installé à votre domicile vous permet d'être secouru en cas de besoin.

En complément de son équipement de base (transmetteur + déclencheur), Présence Verte Touraine vous propose également un détecteur automatique de chute brusque, un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Vous souhaitez être tranquilles lors de vos déplacements et activités en extérieur, et ce, partout en France métropolitaine, c'est possible avec notre offre Activ'Mobil.

Par simple pression sur le bouton d'alerte, vous serez immédiatement mis en relation avec nos services qui pourront vous envoyer des secours à l'endroit précis où vous vous trouvez grâce à notre système de géolocalisation.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 %. Des primes en charge sont également possibles.



PRÉSENCE VERTE TOURAINE

- Plus de 30 ans d'expérience
- Près de 5500 personnes équipées
- Une présence humaine de proximité
- Un suivi technique et administratif
- Un conseil social
- Un service disponible 24h/24

Pour plus de renseignements, contactez-nous :

Votre agence Présence Verte Touraine à Blois
13, avenue de Vendôme - 41 300 BLOIS - 02 54 44 87 26
mail : pvt1@presenceverte.fr
www.presencevertetouraine.fr



LES NOUVELLES DU PAYS VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS

LE CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE



Signataire d'un contrat régional de solidarité territoriale avec la région Centre -Val de Loire depuis octobre 2017. **11,713 millions d'euros** ont été alloués par la Région jusqu'au 10 Octobre 2023 pour soutenir les projets structurants portés par les communes, les deux communautés de communes ainsi que les porteurs de projets privés. A un an de l'échéance finale, l'engagement des crédits régionaux est déjà d'un très bon niveau : **72% des crédits sont consommés.**

Le soutien à l'aménagement de zones d'activités économiques sur le secteur CC Val de Cher-Controis, à la création d'une cuisine centrale pour l'ADAPEI à Contres, la poursuite des projets d'aménagements d'espaces publics (Billy, perméabilisation de la cours d'école de Saint-Aignan, l'aménagement cyclotouristique du bassin du Canal à Selles sur Cher, Mennetou-sur-Cher...), la rénovation de l'éclairage public des communes (Mur de Sologne, Loreux, Gièvres, Châtres sur Cher, Noyers sur Cher ...) ou encore le renfort au maintien des services à la population (Maison de Santé pluridisciplinaires à Selles sur Cher, acquisition de matériel de projection pour le cinéma Ciné-Sologne de Romorantin...) sont **autant de projets qui concourent à renforcer l'attractivité de notre territoire du Sud Loir-et-Cher.**



300 000€ de crédits encore disponibles pour soutenir de nouveaux projets innovants, comme par exemple la création du Musée du Blues.

Les derniers crédits encore disponibles permettront de soutenir la réalisation de la véloroute « Coeur de France à vélo » (démarrage des travaux annoncés fin 2022).

De la rénovation du Donjon de Montrichard à la rénovation thermique des logements sociaux du quartier Favignolles de Romorantin Lanthenay, en passant par les travaux d'isolation de l'ancienne poste de Sassay ou la salle des fêtes de Gièvres, la transition énergétique recueille près de 700 000€ de crédits Région.

Enfin, le soutien au projet de diversification agricole et le développement de circuits de ventes directes a mobilisé 125 000€ de crédits en 2022. C'est par exemple l'accompagnement à l'installation d'une nouvelle fromagerie AOC Selles sur cher à Pruniers en Sologne, l'aide pour la création d'une exploitation de production de semence florale à Lassay sur Croisne ou encore l'aide pour l'achat d'une remorque frigorifique pour un élevage de volailles en vente directe à Couddes.

2022 a vu la réalisation du diagnostic alimentaire de territoire, socle de l'élaboration du projet alimentaire de Territoire (PAT). Les enjeux et un programme d'actions vont progressivement être déclinés, associant tous les acteurs impliqués (agriculteurs, consommateurs, restauration collective, élus...)

Contact Pays : Julien BEAUDON

directionpvcr@gmail.com

02.54.97.78.60



LE CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE



Le « Conseiller en Énergie Partagé » accompagne les communes du Pays en matière d'énergie sur leur patrimoine. Les conseils portent aussi bien sur les travaux (neuf, réhabilitation) que sur l'exploitation des bâtiments.



Depuis juillet 2019, le Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais porte un **Contrat d'Objectif Territorial** de développement des énergies renouvelables thermiques, signé avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Objectifs : favoriser le déploiement de projets d'énergies renouvelables sur le territoire :

Quoi ? - Des subventions jusque 45% des projets de **production de chaleur éligibles** :

- ✓ Bois énergie
- ✓ Solaire thermique
- ✓ Géothermie sur eau de nappe ou sondes
- ✓ Récupération de chaleur fatale sur process industriel
- ✓ Les EnR électriques de type photovoltaïque, éolien ou hydroélectricité sont exclues

Qui ? - Pour tout porteur de projet public ou privé à **l'exclusion des particuliers**

Enjeux : Engagement de 10 projets d'ici mars 2025

Contact Pays : Emmanuel CHARONNET

cep2pvcr@gmail.com

07.70.20.44.51

Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais - 1 Quai Soubeyran - 41130 SELLES-SUR-CHER - 02.54.97.78.60

pays.vallee.cher.romorantinais@wanadoo.fr - <http://www.valdecherromorantinais.fr>

LES TARIFS 2023

TARIFS DE LA SALLE DES ANIMATIONS POUR 2023 ET AUTRES MATERIELS EN LOCATION

LOCATION DE LA SALLE	JOURNEE SANS CHAUFFAGE	JOURNÉE AVEC CHAUFFAGE	WEEK END SANS CHAUFFAGE	WEEK END AVEC CHAUFFAGE
Habitants hors commune	Arrhes : 69 € Solde : 161 € Total : 230 €	Arrhes : 93 € Solde : 217 € Total : 310 €	Arrhes : 112 € Solde : 263 € Total : 375 €	Arrhes : 157 € Solde : 368 € Total : 525 €
Habitants de LOREUX Réduction de 40 % du montant de location, valable 1 fois par an	Arrhes : 41 € Solde : 97 € Total : 138 €	Arrhes : 56 € Solde : 130 € Total : 186 €	Arrhes : 67 € Solde : 158 € Total : 225 €	Arrhes : 94 € Solde : 221 € Total : 315 €
Location pour événement ponctuel	150 €			

AUTRES MATERIELS EN LOCATION	MATERIEL AUDIO	VAISSELLE
Habitants hors commune	65 €	1,30 € par couvert
Habitants de LOREUX Réduction de 40 % du montant de location, valable 1 fois par an	39 €	0,78 € par couvert

TARIFS DES CONCESSIONS ET CAVURNES POUR 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, pour l'année 2023, d'appliquer les montants comme suit :

Emplacement cimetière :

Durée	Tarifs
concession pour 15 ans (2m ²)	90 €
concession pour 30 ans (2m ²)	135 €
concession pour 50 ans (2m ²)	210 €

Site cinéraire - emplacement caverne :

Durée	Tarifs concession	Tarifs 1 ^{ère} acquisition	Total concession + 1 ^{ère} acquisition
15 ans	90 €	500 €	590 €
30 ans	135 €	500 €	635 €
50 ans	210 €	500 €	710 €

INFOS PRATIQUES

NOTRE ASSISTANTE MATERNELLE

M^{me} Anita COUTURIER

11 Impasse des Gardoirs - 41200 LOREUX
Tél : 07.63.50.02.78

NOS ARTISANS

DA COSTA BATIMENT

Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre
17 route de Romorantin
41200 LOREUX
Tél : 02.54.76.76.67

HÉMON Marianne

Culture de légumes
« La Luguetterie »
Route du Sous-Préfet
41200 LOREUX
Tél : 02.54.95.72.00

LEGELEREC

Travaux d'installation électrique dans les locaux
34 route de la Gare
41200 LOREUX
Tél : 02.54.76.17.89

LA PINAUDERIE

GAULLIER Florence et Frédéric
Elevage de bovins
Route de Marcilly
La Pinauderie
41200 LOREUX
Tél : 02.54.76.72.12

SAUSSET Gilbert

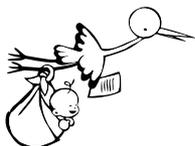
Elevage de vaches laitières
« Bellevue » - 41200 LOREUX
Tél : 02.54.76.94.60

DOMAINE DE VILLECHAISE

M. Marc-Antoine GUILLEN
Organisation de foires
« Villechaise »
41200 LOREUX

ENT. DEBAS Nicolas

Constructions - rénovation
1 route de Selles Saint Denis
41200 LOREUX
Tél : 06.89.97.14.16



Toutes nos félicitations aux heureux parents de :

Rayan, Roger, Jayce JEAN,
né le 10 janvier 2022

Tiago, Patrick, Alain CHATELLIER,
né le 18 mars 2022

Matthew Raphaël, Sébastien HERVIEUX,
né le 27 avril 2022

Mia, Christelle, Valérie PÉRICAT,
née le 15 mai 2022

Samuel, Gaston DA CUNHA,
né le 9 décembre 2022



Toutes nos sincères condoléances à la famille de :

Bernadette, Henriette VILPOU,
veuve HOCMERT
décédée le 25 avril 2022

VOUS AVEZ 75 ANS ET +
CES 3 SERVICES SONT POUR VOUS

L'Agirc-Arrco, c'est plus que de la retraite !

C'est aussi une offre de services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux.

Vous êtes intéressé par des informations et des conseils pour entretenir votre forme ? Vous aidez l'un de vos proches et avez besoin de souffler ? Vous recherchez des solutions pour rester vivre à votre domicile ? L'action sociale Agirc-Arrco vous propose un ensemble de réponses adaptées à vos besoins. Plus d'informations sur www.agirc-arrco.fr.

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

SORTIR PLUS

Pour plus d'informations, contactez un conseiller au :

0 971 090 971 Service gratuit + prix appel

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI



AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE



SORTIR PLUS



agirc-arrco

SORTIR PLUS

Vous éprouvez des difficultés à vous déplacer ou craignez de sortir seul ? Sortir Plus vous propose de renouer avec les sorties, à pied ou en voiture, en étant accompagné d'une personne de confiance.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au : **0 971 090 971** Service gratuit + prix appel
- Lors de votre 1^{er} appel, le téléconseiller crée et active votre compte. Celui-ci vous permet de bénéficier d'une enveloppe budgétaire de 450 € pour l'année.
- Contactez-le chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).
- Le téléconseiller se charge de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.
- Celui-ci vient vous chercher au jour et à l'heure convenus et vous emmène là où vous voulez. Selon le cas, il peut rester avec vous ou revenir vous chercher.

Combien ça coûte ?

- La prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite complémentaire dans la limite de 450 € par an. Vous n'avez rien à régler, ni à avancer.
- Le coût de la sortie dépend de sa durée et de la distance à parcourir.

DIAGNOSTIC BIEN CHEZ MOI

Avec l'avancée en âge, il peut devenir souhaitable (ou nécessaire) de repenser son logement. Le Diagnostic Bien chez moi vous permet, avec l'aide d'un professionnel, d'identifier les aménagements à faire pour le rendre plus sûr et confortable.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au : **0 971 090 971** Service gratuit + prix appel et fixez ensemble un rendez-vous avec un ergothérapeute agréé.
- Celui-ci se rend à votre domicile et en établit un diagnostic complet en identifiant ses éventuels facteurs de risque.
- À partir de ce bilan, il vous propose des solutions pratiques prenant en compte votre situation et vos habitudes de vie.

Combien ça coûte ?

Le diagnostic Bien chez moi est intégralement pris en charge par votre caisse Agirc-Arrco : vous n'avez rien à avancer, ni à régler.

Découvrez et testez les solutions pour aménager votre logement grâce à l'Espace idées Bien chez moi, un appartement témoin accessible gratuitement et sans rendez-vous.

Informations et visite virtuelle sur le site internet : www.agirc-arrco.fr/mes-services-particuliers/retraites/vivre-dans-un-lieu-de-vie-adapte

AIDE À DOMICILE MOMENTANÉE

Suite à une maladie, une hospitalisation ou à l'absence passagère d'un proche, vous rencontrez des difficultés à assumer les tâches quotidiennes ? L'Aide à domicile momentanée vous permet de bénéficier de 10h d'aide à domicile sur 6 semaines maximum.

Comment faire ?

- Appelez un conseiller au : **0 971 090 971** Service gratuit + prix appel
- Définissez ensemble le type d'aide dont vous avez besoin (courses, préparation des repas, ménage...).
- La venue d'une aide à domicile sera organisée sous 48h.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est intégralement prise en charge par votre caisse de retraite Agirc-Arrco.

Quelles conditions ?

- Être retraité Agirc-Arrco,
- Ne pas déjà bénéficier d'une aide à domicile régulière de type APA ou PAP tout au long de l'année.